

**COMMUNE**  
**DE QUINTIN**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**du vendredi 17 décembre**  
**2021**

Département des Côtes d'Armor

Convocation du :	10 décembre 2021
Date d'affichage :	10 décembre 2021
Nbre de conseillers en exercice :	21
Présents :	14
Votants :	19

**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES**  
**DÉLIBÉRATIONS**

**Délibération n° 2021/12/67 (nomenclature 7.5)**

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

**Etaient présents :**

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - AUBRY Isabelle - CHATTARD-GISSEROT Thibault - MAUJARRET Marie-Madeleine - THERIN Emmanuel - GUILLOU-COROUGE Françoise - COISY Thierry - LE BRIS Isabelle - LE CHANU Fabienne - QUEMARD Bertrand - AUBRY Charlène - RUEN Pauline - HELLARD Hugo.

**Absents excusés :** POISSON François, LE BUHAN Erwan, MORIN Sabine, GUILLEMOT Sébastien, BOQUEHO Stéphanie, LE FUR Corentin, REPERANT Thibault.

**Procuration :**

POISSON François à HAMON Jean-Paul ;  
MORIN Sabine à THERIN Emmanuel ;  
BOQUEHO Stéphanie à QUEMARD Bertrand ;  
LE FUR Corentin à MAUJARRET Marie-Madeleine ;  
REPERANT Thibault à CARRO Nicolas.

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur CHATTARD-GISSEROT Thibault.

**Objet : Attribution de subventions complémentaires aux associations quintinaises ayant organisé des manifestations**

**Rapporteur : Isabelle AUBRY**

Isabelle AUBRY porte à la connaissance du Conseil Municipal les précédentes subventions allouées aux associations impliquées dans les affaires culturelles et festives de la Ville de Quintin lors du vote du budget du 25 mars 2021.

Aux sommes déjà versées à ces associations s'ajoutent des versements complémentaires suivant les bilans financiers des manifestations programmées cette année 2021.

L'état du versement à compléter serait donc le suivant :

<b>Affaires Culturelles et Festives</b>	<b>Voté pour 2021</b>	<b>Somme déjà versée</b>	<b>Versement à compléter</b>
Association Festival de la Gastronomie	2 375,00 €	950,00 €	1 425,00 €
Association des Amis du tisserand	3 800,00 €	1 520,00 €	2 280,00 €
Association Festival des Chanteurs de Rue et de la Foire Saint Martin	5 700,00 €	2 280,00 €	3 420,00 €
Association "L'Heure musicale"	2 375,00 €	950,00 €	1 425,00 €
Association "La Voix"	1 900,00 €	760,00 €	1 140,00 €
Association "Cap ART"	855,00 €	342,00 €	513,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer les sommes suivantes :

<b>Affaires Culturelles et Festives</b>	<b>Subvention complétée</b>
Association Festival de la Gastronomie	1 425,00 €
Association des Amis du tisserand	2 280,00 €
Association Festival des Chanteurs de Rue et de la Foire Saint Martin	3 420,00 €
Association "L'Heure musicale"	1 425,00 €
Association "La Voix"	1 140,00 €
Association "Cap ART"	513,00 €

Ont signé les membres présents.  
 Pour expédition certifiée conforme.  
 M. Le Maire  
 Nicolas CARRO.


